

Atelier 1 – Pollinisateurs en milieu agricole

1. Organisations représentées dans l'atelier

Bauernbund
Contrat de rivière Dendre
FRW
FWA
IGRETEC
LRBPO
NATAGORA
NATAGRIWAL
NTF
Parc national ESEM
SPW ARNE – DDRCB
SPW ARNE - DEMNA
SPW ARNE – DNF
SPW ARNE - DPEAI
Umons

2. Encadrants

Pilotes : Yvan BARBIER, Philippe GOFFART.

Facilitateur : Anne VAN COPENOLLE

Secrétariat : Eric JOIRIS

3. Objectifs

Face au constat du déclin des pollinisateurs, en abondance et en diversité et en considérant les pressions identifiées sur ces insectes, quelles sont les actions stratégiques luttant contre ces pressions qui pourraient être mises en œuvre en milieu agricole pour inverser ces tendances et atteindre les objectifs fixés par le Règlement ?

Quatre mesures identifiées dans l'étude SYTRA sont sélectionnées par vote et analysées au cours de l'atelier.

Les mesures qui n'ont pas été discutées à l'occasion de l'atelier pourront être analysées et débattues ultérieurement dans le cadre des séances de travail des comités thématiques « zone agricole » (article 11) et « pollinisateurs » (article 10).

4. Contenu de l'atelier

Présentation succincte et introduction du sujet de l'atelier (Yvan Barbier et Philippe Goffart, DEMNA)

➔ [Voir présentation « atelier pollinisateurs »](#)

Objectifs de l'article 11 consacré à la restauration des populations de pollinisateurs :

- Inverser le déclin des pollinisateurs ;
- Augmenter la diversité de pollinisateurs ;
- Mettre en place le monitoring, sur base d'évaluations périodiques.

Pollinisateurs concernés par le monitoring à effectuer en vue de rapporter les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs : abeilles sauvages, syrphes, papillons de nuit / de jour.

Socle de travail : le plan polinisateur rédigé en 2022 par Natagriwal, et revu, complété et remis en perspective au regard du RRN début 2025 via marché public et réalisé par l'équipe Sytra (UCL). L'étude Sytra identifie 3 axes de travail :

- Conserver
- Adapter pratiques
- Réduire la pollution

L'atelier du jour se concentre les actions stratégiques proposées par l'étude Sytra dans les grandes cultures et les prairies :

En cultures :

1. Réduction de la taille des grandes parcelles (interfaces)
2. Renforcer le maillage écologique (haies, arbres, etc.)
3. Réduire l'usage des pesticides (lutte intégrée, bannir les semences enrobées, favoriser l'agriculture bio)
4. Améliorer l'accès au sol (sol nu)
5. Fournir des conseils techniques aux agriculteurs pour favoriser la floraison continue au cours de la saison
6. Réduire l'usage de l'azote
7. Favoriser les zones refuges efficaces via l'éco régime

En prairies :

1. Maintenir les surfaces de prairie existante
2. Extensification des prairies
3. Renforcer le maillage écologique
4. Prévoir des zones non-fauchées
5. Restaurer les prairies maigres

Plans existants, mesures déjà en place, personnes ressource

Consultation de l'assemblée présente sur les plans existants en lien avec les actions listées, les mesures déjà en place et le cas échéant les personnes ressources à contacter prioritairement.

1. Programme environnementale MAEC (y compris les mesures « prairies » directement impactantes pour pollinisateurs). Les cahiers des charges des MAEC pourraient être revus pour les pollinisateurs, variantes à développer ;
2. Prairies : zones d'expansion de crue, bassins de rétention sur des zones humides dans des zones non-productives (ex Enghien, aménagement foncier nature, cf. **Jean -Christophe Leconte**). Utiliser les services écosystémiques de lutte contre les inondations pour favoriser les pollinisateurs ;
3. Compensation environnementale. Ces mesures ne ciblent pas spécifiquement les pollinisateurs à ce jour, mais elles pourraient être reformulées en faveur des pollinisateurs (par ex : mesures de compensation éoliennes)
4. RestPoll (projet Horizon – Fribourg ; personne-ressource : **Alexandra Klein**), proposition en cours d'analyse

5. Etude Natagriwal sur la présence de pollinisateurs dans les bandes aménagées en bords de culture (TFE)
6. Bords d'infrastructures, fauchage tardif à développer dans le cadre du LIFE Tigra (en préparation). Notion de zone piège : attirer les pollinisateurs sur les bords de route risque d'induire une mortalité certaine
7. La conditionnalité agricole : exemple (BCAE1), conditionnalité locale, interdiction des labours des pâties sensibles, prairies humides (BCAE2), etc.

Remarques spécifiques des participants concernant les prairies :

- ➔ Concernant la mesure « Baisser la charge en bétail en prairie / lisière » : quel est l'impact positif de la réduction de la charge en bétail sur les prairies ? Le bétail a un impact positif sur la présence des pollinisateurs. Les bêtes qui paissent créent une diversité de strates, microreliefs, ... Il existe un niveau de perturbation médiant optimal.
- ➔ La moyenne wallonne de charge en bétail tourne autour 1.4 UGB
- ➔ Pression de pâturage à maintenir. Par exemple, le pâturage dans les prairies alpines garanti le maintien ouvert des milieux. Optimisation à établir pour créer un équilibre herbe haute / basse.
- ➔ Prise en compte d'impacts différents du pâturage par les vaches, chevaux, etc.
- ➔ Une baisse significative du bétail en prairie s'observe, de moins en moins de bétail est mené dehors. Le bétail reste à l'étable et est alimenté en herbe coupée par des machines (robotisation). Ces pratiques ne sont pas souhaitables d'un point de vue biodiversité (ni d'un point de vue bien-être animal).
- ➔ Attention que la charge en bétail ne dépend pas uniquement de la présence de bêtes dehors
- ➔ Il est nécessaire de faire la différence entre bétail pâturant/ non pâturant. Vaut-il mieux un bétail pâturant ou non-pâturant ? La présence du bétail intéressant du point de vue écologique
- ➔ La charge en UGB peut baisser jusqu'à un certain niveau, mais un équilibre doit être trouvé.
- ➔ L'extensification va répondre aux 5 mesures spécifiques pour les prairies mentionnés dans l'étude SYTRA. Les fermes dont l'UGB <1,4 présentent en général 15% de maillage écologique sur leur surface. Bilan carbone de l'élevage.
- ➔ Le mode de gestion à appliquer à une prairie peut également dépendre de l'objectif. Par exemple, des modes de gestion spécifiques peuvent être prévus en fonction des objectifs, c'est le cas pour la présence de la Bécassine en prairie
- ➔ La pratique du pâturage implique la présence de clôtures, haies, des éléments qui structurent le paysage et créer du réseau écologique.
- ➔ Attention que si les contraintes sur le pâturage deviennent trop importantes, les éleveurs risquent de garder le bétail à l'étable ("on garde les bêtes à l'étables, on ne prend pas de risque.")
- ➔ Au niveau local, les prairies sont déjà sous fortes contraintes légales.

Remarques spécifiques des participants concernant les cultures :

- ➔ Les MAEC sont implantées sur base volontaire, faut-il aller vers un mécanisme obligatoire ?

Choix des mesures à discuter au cours de l'atelier

Les participants sont amenés à choisir (vote à mains levées) 4 actions (2 en prairies, 2 en cultures) à approfondir dans le cadre de l'atelier. Les autres actions seront abordées à l'occasion d'un prochain échange.

Cultures

1. Réduire l'usage et l'impact des pesticides (C1)

- Bien que la thématique soit discutée dans beaucoup d'autres cénacles
- ➔ le travail dans le cadre de l'atelier se concentre sur des éléments spécifiques et ciblés

la thématique est discutée dans beaucoup d'autres cénacles.

2. Renforcer le maillage écologique dans les zones de culture (C3)

Prairie

1. Renforcer le maillage écologique dans et autour des prairies (P3)

2. Extensifier la gestion des prairies en limitant la fertilisation, en particulier en bordure de forêt et de cours d'eau (P2)

- Le maintien des surfaces en prairie est une condition préalable, sine qua non.
- Contraindre les agriculteurs au maintien des prairies permanentes revient à les déposséder de leur liberté de culture
- Attention à la pratique du sur semi
- Actuellement les prairies qui se maintiennent sont principalement celles en Natura 2000 (5%)
- Le seuil de 5% de prairie à ne pas dépasser ne fait pas peur aux agriculteurs, cette mesure n'influence pas la pratique de la gestion des prairies

Remarques des participants suite au choix des actions à discuter :

- ➔ Quelle est la proportion de polliniseurs qui se trouvent en prairies / cultures ? Quel est l'intérêt des prairies par rapport aux cultures ? Les cultures n'ont pas de valeur nulle pour les polliniseurs. Attention qu'une prairie n'est pas une autre (toutes les prairies ne se valent pas d'un point de vue écologique). Les bandes au niveau des cultures ont également un impact pour les polliniseurs, mais comment le quantifier ?
- ➔ Les insectes, et donc les polliniseurs, sont des organismes mobiles dont le domaine vital varie d'une espèce à l'autre. Plusieurs éléments du paysage ont un rôle à jouer dans leur cycle de vie.
- ➔ Les prairies forment un réseau en soi, les parcelles aménagées ne forment pas un réseau car elles sont dispersées dans la matrice agricole.
- ➔ Les abeilles bouclent leur cycle sur de petites surfaces alors que les syrphes et les papillons ont besoin de plus grandes surfaces. Tous les polliniseurs n'ont pas les mêmes besoins.

Début du travail en groupe

Présentation du déroulé du travail :

1. Division en 4 groupes

2. Chaque groupe reçoit une enveloppe sur laquelle est inscrit un des thèmes choisis à l'étape « Choix des mesures à discuter au cours de l'atelier »
3. Chaque groupe définit des critères d'évaluation des actions qui seront proposées pour mettre en œuvre la mesure proposée, les inscrit sur un papier qui est glissé dans l'enveloppe. L'enveloppe est transmise au groupe suivant.
4. Sans consulter le document mentionnant les critères d'évaluation prévu par le groupe précédent, chaque groupe définit des actions pour mettre en œuvre la mesure proposée, les inscrit sur un papier qui est glissé dans l'enveloppe. L'enveloppe est transmise au groupe suivant.
5. Sans consulter le document mentionnant les critères d'évaluation prévu par le groupe précédent, chaque groupe analyse les actions proposées pour mettre en œuvre la mesure selon les critères d'évaluation des actions établies par le premier groupe et cote/classe les actions proposées selon les critères proposés.

Restitution du travail en groupe

Groupe 1 : Renforcer le maillage écologique dans et autour des prairies (P3)

Critères d'évaluation :

- Faisabilité économique, acceptabilité
- Pertinence : espèce déjà présente ou potentielle, connectivité
- Pérennisation

Actions proposées et classement :

1. Cibler les actions par rapport à la connectivité
2. Travailler à l'échelle de la plaine pour la continuité écologique, au niveau paysage (pas échelle prairie). Englober toutes les parties-prenantes dans la gestion
3. Encourager le maintien des prairies permanentes, parcelles maintenues dans leur forme et fonction
4. Approche label : obligation des agriculteurs à planter xxx m / km d'éléments de réseau écologique
5. Tampon quand on s'engage à planter x km de haie
6. Obligation 7 % maillage éco

Groupe 2 : Renforcer le maillage écologique dans les zones de culture (C3)

Critères d'évaluation :

- Accessibilité aux engins agricoles
- Connectivité du maillage
- Concertation de toutes les parties-prenantes
- Evolution de la législation pour que les conditions d'entretien soient acceptables pour les exploitants

Actions proposées et classement :

1. Subside à x % pour la plantation d'éléments du réseau écologique
2. Fédérer les agriculteurs voisins
3. Soutien à la plantation haies
4. Création de ripisylve pour créer des corridors écologiques
5. Elargir les zones entre cultures et voiries (élargissement des bords de voiries)
6. Réduire la surface des grandes parcelles par la mise en place d'éléments de réseau écologique
7. Calculer les montants des paiements des MAEC dans une optique incitative plutôt que compensatoire

Groupe 3 : Réduire l'usage et l'impact des pesticides (C1)

Critères d'évaluation :

- Période d'utilisation
- Volumes utilisés et risques liés
- Qualité et pertinences des indicateurs par rapport aux abeilles domestiques
- Durabilité dans le temps pour un endroit donné
- Surfaces impactées

Actions proposées et classement :

1. Favoriser l'agriculture bio
2. Travailler sur les variétés résistantes, sélection de variétés résistantes/robustes nécessitant moins de pesticide
3. Taxer les produits les plus dangereux sur base de conseils indépendants
4. Supprimer les dérogations d'usage des néonicotinoïdes
5. Épandre les pesticides en dehors des périodes d'activité des pollinisateurs (légiférer sur les moments d'épandage, interdire certaines périodes : jour/nuit, saisons, météo)
6. Investir dans la recherche d'alternatives innovantes

Groupe 4 : Extensifier la gestion des prairies en limitant la fertilisation, en particulier en bordure de forêt et de cours d'eau (P2)

Critères d'évaluation :

- % de faibles charges en bétail (1,4)
- Développement de l'agriculture bio

Actions proposées et classement :

1. Augmenter la prime pour les éleveurs appliquant les MAEC, et plus particulièrement la MC4
2. Cibler des prairies à appauvrir, cibler les zones de prairies plus intensives
3. Maintenir les prairies permanentes, soutien aux éleveurs
4. Stopper le soutien couplé ou le limiter
5. Assurer des zones de refuge associées à une diminution de la charge en bétail
6. Semer du trèfle blanc (ou autre) et éviter les engrains chimiques